La France replante des arbres dans ses champs

06/08/2012 à 6h00

L’agroforesterie, pratique agricole qui allie arbres et cultures sur une même parcelle, est en pleine renaissance dans l’Hexagone. Ce sont chaque année 3.000 hectares de terres qui sont métamorphosés.

> ***Entre deux parcelles de blé une haie de merisiers. Dans un champ où sont alignées des rangées de pommiers, des moutons broutent. L’agroforesterie, qui réunit sur une même parcelle agricole arbres et culture ou animaux, est en pleine renaissance. Ce sont désormais 3.000 hectares de terres agricoles (surface équivalente à plus de 3.500 terrains de football) qui, chaque année, sont converties à l’agroforesterie en France. Cette pratique agricole, qui remonte au 19e siècle, avait été délaissée après le développement de la mécanisation après-guerre. Et pourtant elle présente de nombreux avantages.***

Tout d’abord, l’impact du réchauffement climatique pour les cultures est limité par l’ombrage des arbres, qui retarde l’évaporation. «*Les haies freinent aussi l’assèchement des champs en constituant de véritables brise-vent*», souligne l’académicien Erik Orsenna, fervent partisan des arbres. La présence d’arbres profite également aux oiseaux qui vont, par exemple, revenir combattre les rongeurs ou insectes nuisibles à la croissance des plantes, assurant ainsi une protection des cultures plus écologique que l’usage de produits chimiques.
Enfin, selon l’Institut national de la recherche agronomique (Inra), «*les racines des arbres non seulement participent à la*

conservation des sols en freinant l'érosion, mais jouent aussi le rôle de filtre naturel en réduisant la pénétration des polluants dans les sous-sols et nappes phréatiques». «*Maillon fondamental dans les cycles de l'eau, du carbone et de l'azote, l'arbre contribue à réguler les excès*», ajoute de son côté, Alain Canet, président de l'Association française d'agroforesterie.

Toutefois l'agroforesterie ne convainc pas une partie du lobbying syndical et associatif agricole qui voit dans cette pratique de nombreux inconvénients. On peut en relever quatre principaux. En premier, lieu, la moindre maniabilité des engins agricoles. Étant de plus en plus imposants, ils ont du mal à se frayer un passage entre les rangées d'arbres. C'est aussi pour les exploitants une baisse des surfaces cultivées et donc des rendements.

En outre, un excès d'arbres peut ombrager les cultures et réduire leur croissance. Enfin le coût est élevé. Il faut compter non seulement l'achat des plants mais surtout les protections des arbres qui peuvent représenter jusqu'à 90% de l'investissement. Celui[-ci] peut s'élever jusqu'à 2.000 euros en moyenne par hectare.

Autant de freins contre lesquels le ministre de l'Agriculture, Stéphane Le Foll, entend œuvrer. En visitant mercredi l'exploitation de François Coutant à Ricourt dans le Gers, qui compte une parcelle d'agroforesterie, le ministre a signifié sa volonté d'accélérer le développement de ces pratiques agricoles. Selon Stéphane Le Foll, elles permettent de concilier «*efficacité économique et protection de l'environnement*».

> ***Une préoccupation prise en compte par la future PAC (Politique agricole commune) 2014-2020, qui se veut plus soucieuse des problématiques environnementales. Au moins 7% des surfaces éligibles aux primes européennes devraient comprendre des haies bocagères ou autres surfaces boisées. Une obligation défendue par le Commissaire européen, Dacian Ciolos.***

Le Figaro